



COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

SYNTHÈSE D'AVIS

13 MAI 2020

atezolizumab
TECENTRIQ 1200 mg, solution à diluer pour perfusion

Nouvelle indication

► L'essentiel

Avis favorable au remboursement dans le traitement des patients adultes atteints d'un cancer bronchique à petites cellules (CBPC) de stade étendu en 1^{ère} ligne, en association au carboplatine et à l'étoposide.

► Quel progrès ?

Un progrès thérapeutique par rapport à la chimiothérapie carboplatine + étoposide.

► Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

Le traitement du carcinome bronchique à petites cellules (CBPC) de stade étendu repose sur une association de chimiothérapies dont plusieurs protocoles ont montré une efficacité similaire.

Le traitement de première intention est le protocole cisplatine + étoposide pendant 4 à 6 cycles. Pour les patients âgés, fragiles (ECOG $\geq$ 2) ou avec une contre-indication à l'utilisation du cisplatine il est recommandé d'utiliser du carboplatine.

D'autres protocoles peuvent également être utilisés notamment en cas de contre-indication à l'étoposide (cisplatine ou carboplatine + irinotécan, gemcitabine + carboplatine, cisplatine + topotécan etc.).

Une irradiation cérébrale prophylactique est conseillée pour les patients en bon état général (ECOG 0 à 2) qui ont répondu à une première ligne de traitement et dont l'imagerie cérébrale est négative.

Place du médicament

TECENTRIQ (atezolizumab), utilisé en association avec une chimiothérapie carboplatine + étoposide puis seul en traitement d'entretien, est un traitement de 1^{ère} intention chez les patients adultes atteints d'un CBPC étendu.

La Commission souligne néanmoins :

- qu'une sous population de patients « bon répondeurs » semble bénéficier du traitement à long terme sans qu'il ne soit possible de les identifier,
- que l'on ne dispose pas de donnée chez les patients avec un score de performance ECOG > 1,
- et que les données sont limitées chez les patients présentant des métastases cérébrales.

Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la Commission de la transparence disponible sur www.has-sante.fr